



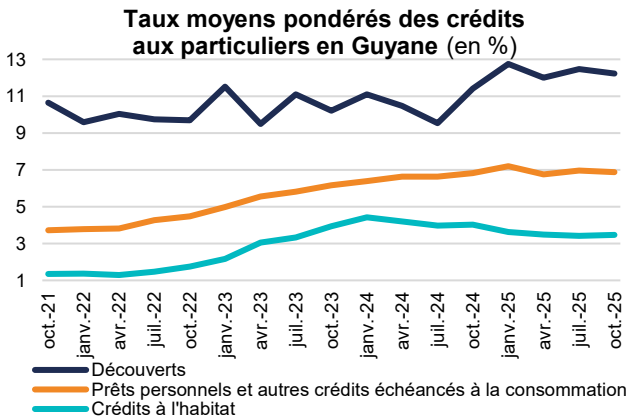
CONJONCTURE FINANCIÈRE

**Taux des crédits aux particuliers
Guyane 4^e trimestre 2025**

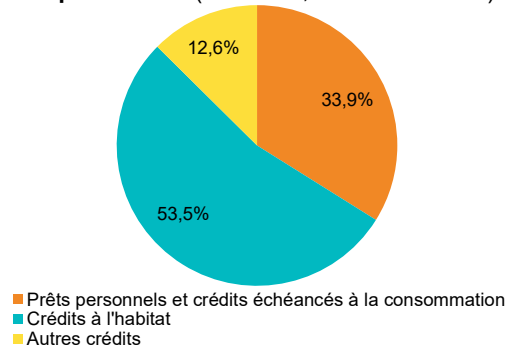
Repli des taux des découverts et des crédits à la consommation ; stabilisation des taux immobiliers et des autres crédits à la consommation

- Les taux des découverts en Guyane reculent légèrement au 4^e trimestre 2025. Ils diminuent de 25 points de base (pdb) sur trois mois, mais restent en hausse de 81 pdb sur un an, pour s'établir à 12,22 % en octobre. À l'échelle nationale, la dynamique est haussière. Les taux se positionnent à 7,86 %, avec une progression des taux de 49 pdb sur le trimestre et de 48 pdb sur un an.
- Les crédits à l'habitat connaissent une évolution contrastée. En Guyane, les taux se stabilisent, avec une hausse modérée de 6 pdb sur trois mois, tandis que la baisse sur un an demeure significative (-55 pdb), ramenant le taux à 3,47 %. Au niveau national, les taux restent quasi inchangés, à 2,99 %, en léger recul de 2 pdb sur trois mois et de 29 pdb sur un an.
- Enfin, les taux des prêts personnels et autres crédits à la consommation diminuent en Guyane. Ils reculent de 10 pdb sur trois mois mais s'accroissent légèrement sur l'année, de 5 pdb, pour atteindre 6,87 %. À l'inverse, au niveau national, les taux progressent de 5 pdb sur le trimestre, bien qu'ils restent en baisse de 37 pdb sur un an, s'établissant à 6,09 %.

Caractéristiques des nouveaux crédits



Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)

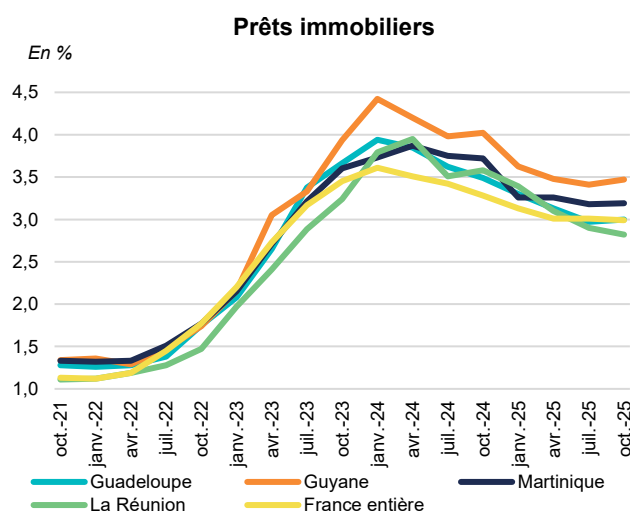
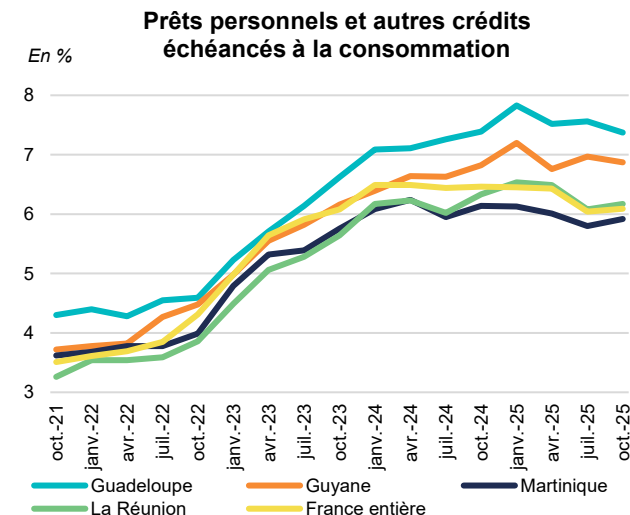
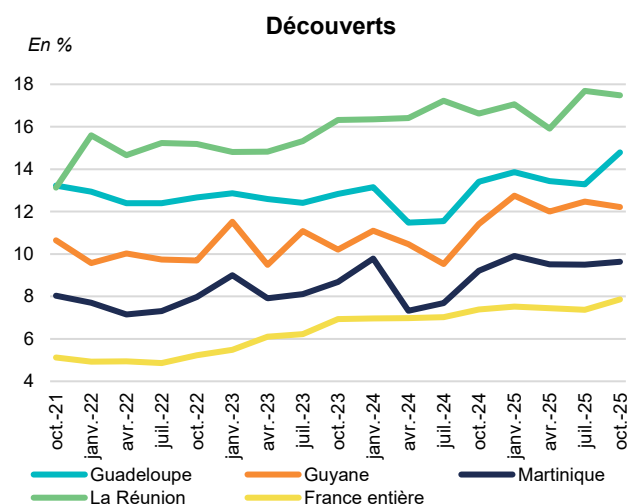


Taux moyens débiteurs en %

		Taux (%)					Variations (en pdb)	
		Oct.-24	Jan.-25	Avr.-25	Juil.-25	Oct.-25	1 an	1 trim
Guyane	Découverts	11,41	12,75	12,00	12,47	12,22	81	-25
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,82	7,20	6,76	6,97	6,87	5	-10
	Prêts immobiliers	4,02	3,63	3,48	3,41	3,47	-55	6
France entière	Découverts	7,38	7,52	7,45	7,37	7,86	48	49
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,46	6,45	6,43	6,04	6,09	-37	5
	Prêts immobiliers	3,28	3,13	3,01	3,01	2,99	-29	-2

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA.

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès d'établissements ayant leur activité en Guyane. Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

Un établissement installé localement n'a pas pu être intégré aux données de ce trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence. Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : L. HERROU ■ Responsable de la rédaction : A. HUC

Rédaction : F. OLLIVIER, A. CAMPS BRES ■ Éditeur : IEDOM